



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-VERBERIE**

Nombre de membres                    L'an deux mil vingt-quatre, le 20 décembre à 18 heures 45. Le Conseil  
En exercices : 14                    Municipal de la Commune de VILLENEUVE-SUR-VERBERIE dûment  
Présents : 9                         convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en séance publique  
Votants : 13                         sous la présidence de madame Monique EGO, maire.

Date de la convocation : 13/12/ 2024  
Présents : Monique EGO, Lois VOIRY, Myriam BEN SAID, Frédéric POLIN, Jean-  
Marc PENON, Brice GZRESIAK, Dominique GARET, Agnès LACROIX, Mickael GIL

Absents représentés : Michael JULIEN ( pouvoir à Lois VOIRY) Yves TISSOT  
( pouvoir à Monique EGO) Karine CHATEAU ( pouvoir à Agnès LACROIX)  
Caroline MARQUIS ( pouvoir à Dominique GARET)

Absents : Nathalie PACCOT

Monsieur Lois VOIRY a été désigné secrétaire de séance

**Demande de subvention à la DRAC pour les travaux d'entretien de la toiture de  
l'Eglise Saint Barthélémy de Villeneuve sur Verberie**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que pour la réalisation des travaux d'entretien de la toiture de l'Eglise Saint Barthélémy de Villeneuve sur Verberie, il est possible d'obtenir de la part de la DRAC une subvention à hauteur de 40% du montant HT des travaux envisagés.

Les travaux d'un montant de 46 488.39 euros HT seront réalisés sous réserve de l'obtention de cette subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Décide de solliciter la DRAC afin d'obtenir cette subvention d'un montant de 18 595.35 euros HT.

Le Maire  
Monique EGO